

Chartres, le 14 mai 2018

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de
l'Education Nationale
d'Eure-et-Loir

à

Mesdames et Messieurs les
Chefs d'établissement des collèges

et Mesdames et Messieurs les
Directrices et Directeurs des écoles
primaires
S/c de Mesdames et Messieurs
les IEN

Direction Académique
d'Eure-et-Loir

Dossier suivi par :
Toni Tagliaboschi
référént départemental
Sécurité Routière

Tél : 02 36 15 11 26

toni.tagliaboschi@ac-orleans-tours.fr

15 place de la République
28019 CHARTRES Cedex

Objet : « Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège ».

La sixième édition de la « semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège » se déroulera du 4 au 8 juin 2018.

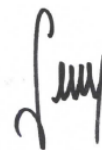
Les actions pédagogiques organisées lors de cette semaine doivent permettre de sensibiliser les élèves à l'intérêt des modes actifs de déplacement et concourir au développement d'une mobilité citoyenne.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant les modalités d'organisation sur le site web suivant :

<http://eduscol.education.fr/semaine-du-velo>

Les inscriptions réalisées sur ledit site seront accompagnées d'un descriptif de l'action prévue et seront communiquées à Monsieur Tagliaboschi, référént départemental Sécurité Routière.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce sujet.



Joël SÜRIG

Pièce jointe : Dossier de présentation